

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX D'EUTELSAT COMMUNICATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021-22

Le Conseil d'administration d'Eutelsat Communications lors de sa réunion du 9 septembre 2022 a arrêté, sur recommandation du Comité des Rémunérations, les montants fixes et variables des rémunérations de Madame Eva Berneke Directrice Générale (depuis le 1er janvier 2022), de Monsieur Rodolphe Belmer Directeur Général (du 1er mars 2016 au 31 décembre 2021), et de Monsieur Michel Azibert, Directeur général délégué (depuis le 5 septembre 2011) au titre de l'exercice 2021/2022.

Les rémunérations variables annuelles seront versées au cours du premier semestre de l'exercice qui sera clos le 30 juin 2023, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 novembre 2022.

Il est rappelé par ailleurs que la rémunération de Monsieur Dominique D'Hinnin est composée exclusivement d'une rémunération d'administrateur (anciennement nommés jetons de présence). Il convient de se reporter au dernier paragraphe. Les rémunérations fixes et variables au titre de l'exercice 2021-2022 sont présentées ci-dessous :

Rémunération fixe annuelle

	Perçue au titre de l'exercice 2021-22
Eva Berneke (*)	325 000 €
Rodolphe Belmer (*)	325 000 €
Michel Azibert	363 384 €

Rémunération variable annuelle

	Perçue au titre de l'exercice 2021-22
Eva Berneke (*)	373 109 €
Rodolphe Belmer (*)	348 344 €
Michel Azibert	444 138 €

() Il est rappelé que les fonctions de Eva Berneke en tant que Directrice Générale ont débuté le 1 janvier 2022 et que les fonctions de Rodolphe Belmer en tant que Directeur Général ont pris fin le 31 décembre 2021, leur rémunération fixe et variable sont proratisée.*

Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, la part variable de la rémunération des mandataires sociaux exécutifs est fondée sur des objectifs quantitatifs et qualitatifs prédéterminés. Elle est intégralement déterminée en fonction de critères de performance qui incluent :

Concernant Madame Eva Berneke et Monsieur Rodolphe Belmer :

- des objectifs quantitatifs financiers au niveau Groupe (pour 70 %), liés au chiffre d'affaires des activités opérationnelles¹ (pour 24,5 %), au cash-flow-libre discrétionnaire² tel que défini par le Groupe (pour 28 %) et aux charges opérationnelles totales³ (pour 17,5 %),
- des objectifs quantitatifs RSE (pour 10 %),

En cas de surperformance, la réalisation des objectifs quantitatifs au niveau Groupe peut s'élever à 140 %.

- des objectifs qualitatifs (pour 20 %)

¹ Le chiffre d'affaires des activités opérationnelles correspond au chiffre d'affaires total du Groupe duquel sont déduits les « Autres revenus ». La croissance du chiffre d'affaires des Activités opérationnelles est calculée à périmètre et change constants

² Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation – Investissements « cash » - Intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêts reçus.

³ Hors provisions pour créances douteuses

Après examen de la réalisation des objectifs, et application d'un calcul *pro rata temporis*, compte tenu du début du mandat d'Eva Berneke en tant que Directrice générale le 1er janvier 2022, il ressort que la part variable due à Eva Berneke au titre de ses fonctions de Directrice générale pour l'exercice 2021-22, s'établit sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale, à 114,8 % de la rémunération fixe brute annuelle. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 121,6% (dont les objectifs financiers à 121,5 % et les objectifs RSE à 122,3 %) et les objectifs qualitatifs à 87,9 %. La part variable due à Eva Berneke, au titre de l'exercice 2021-22, ressort ainsi à 373 109 euros.

Après examen de la réalisation des objectifs, et application d'un calcul *pro rata temporis*, compte tenu de la fin du mandat de Rodolphe Belmer en tant que Directeur général le 31 décembre 2021, il ressort ainsi que la part variable due à M. Belmer au titre de ses fonctions de Directeur général pour l'exercice 2021-22, s'établit, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale, à 107,2 % de la rémunération fixe brute annuelle. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 121,6% (dont les objectifs financiers à 121,5 % et les objectifs RSE à 122,3 %) et les objectifs qualitatifs à 49,8 %. La part variable due à Rodolphe Belmer, au titre de l'exercice 2021-22, ressort ainsi à 348 344 euros.

Concernant Monsieur Michel Azibert :

- des objectifs quantitatifs financiers au niveau Groupe (pour 70 %), liés au chiffre d'affaires des activités opérationnelles¹ (pour 24,5 %), au cash-flow-libre discrétionnaire² tel que défini par le Groupe (pour 28 %) et aux charges opérationnelles totales³ (pour 17,5 %),
- des objectifs quantitatifs RSE (pour 10 %),

En cas de surperformance, la réalisation des objectifs quantitatifs au niveau Groupe peut s'élever à 140 %.

- des objectifs qualitatifs (pour 25 %).

Après examen de la réalisation des objectifs, il ressort que la part variable de M. Azibert, au titre de l'exercice 2021-22, s'établit, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale, à 122,2 % de la rémunération fixe brute annuelle. Les objectifs quantitatifs ont été atteints à 121,6% (dont les objectifs financiers à 121,5 % et les objectifs RSE à 122,3 %) et les objectifs qualitatifs à 100 %. La part variable due à Michel Azibert, au titre de l'exercice 2021-22, ressort ainsi à 444 138 euros.

Plan d'attribution fictive d'actions du 7 novembre 2019

Le Conseil d'administration de la Société avait approuvé, le 7 novembre 2019, un programme d'attribution d'actions fictives pour les mandataires sociaux du Groupe soumis à la réalisation d'une condition de présence et de conditions de performance sur les trois exercices fiscaux suivants : 2019-20, 2020-21 et 2021-22. Les objectifs de performance reposaient sur : i) pour 20 % un objectif de TSR relatif ; ii) pour 40 % un objectif de chiffre d'affaires lié aux activités nouvelles ; iii) pour 20 % un objectif de Cash-flow libre discrétionnaire cumulé tel que défini par le Groupe ; iv) pour 20 % un critère lié à la RSE.

Après examen des conditions d'attribution, le Conseil d'administration en date du 9 septembre 2022 a décidé l'attribution définitive fictive de 25 085 actions (représentant un montant de 274 935 euros) à M. Azibert, soit un taux d'atteinte des objectifs de performance de 76 %. La valeur en euro de l'attribution définitive fictive représente 46,7 % de l'attribution théorique initiale. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire, le paiement des sommes en numéraire correspondant aux actions attribuées fictivement interviendra au plus tard le 1er décembre 2022. Compte tenu du critère de présence, aucune attribution n'a été allouée pour ce plan (et ceux ultérieurs) à M. Belmer.

¹ Le chiffre d'affaires des activités opérationnelles correspond au chiffre d'affaires total du Groupe duquel sont déduits les « Autres revenus ». La croissance du chiffre d'affaires des Activités opérationnelles est calculée à périmètre et change constants

² Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation – Investissements « cash » - Intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêts reçus.

³ hors provisions pour créances douteuses

Rémunération d'administrateur (jetons de présence)

Le montant de rémunération d'administrateur due pour l'exercice 2021-22 à Monsieur Dominique D'Hinnin en tant que Président non-exécutif du Conseil d'Administration s'élève à 282 135 euros.

Le montant de rémunération d'administrateur due pour l'exercice 2021-22 à Madame Eva Berneke en tant qu'administratrice s'élève à 17 547 euros.

Le montant de rémunération d'administrateur due pour l'exercice 2021-22 à Monsieur Rodolphe Belmer en tant qu'administrateur s'élève à 39 480 euros.

À propos d'Eutelsat Communications

Créée en 1977, Eutelsat Communications est l'un des plus grands opérateurs de satellites au monde. Grâce à sa flotte mondiale de satellites et à ses infrastructures au sol, Eutelsat permet à ses clients des secteurs Vidéo, Données, Services aux gouvernements et Connectivité Fixe et Mobile d'établir des liaisons efficaces à destination de leurs propres clients, où qu'ils se trouvent. Eutelsat diffuse près de 7 000 chaînes, opérées par les plus grands groupes de télévision, touchant une audience d'un milliard de téléspectateurs équipés pour la réception satellite ou connectés aux réseaux terrestres. Inscrivant le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses activités, Eutelsat place ses ressources satellitaires au service de la réduction de la fracture numérique, tout en s'engageant à préserver un environnement spatial sûr et désencombré. Employeur attractif et responsable, Eutelsat s'appuie sur 1 200 collaborateurs originaires de 50 pays, s'engagent au quotidien pour offrir la meilleure qualité de service. Eutelsat Communications est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) sous le symbole ETL.

Pour en savoir plus sur Eutelsat, consultez www.eutelsat.com

■ Presse

Anita Baltagi Tel: +33 1 53 98 32 45

abaltagi@eutelsat.com

Daphné Joseph-Gabriel Tel: +33 1 53 98 32 45

djosephgabriel@eutelsat.com



Investisseurs

Thomas Cardiel Tel: +33 1 53 98 31 54

tcardiel@eutelsat.com

Alexandre Illouz Tel: +33 1 53 98 46 81

aillouz@eutelsat.com